PROCEDE DE POSITIONNEMENT

Dans le cas d’un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permet d’évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement :

1. Un questionnaire d’entrée qui porte sur :

Les renseignements d’ordre général :

Nom/prénom

Coordonnées

Expérience(s) professionnelle(s)

Prescripteur

Le projet de l’apprenant :

Motivation pour suivre la formation

Objectif professionnel

Positionnement par rapport aux pré-requis

Les attentes vis-à-vis de la formation et motivation :

Attente

Motivation(s)

La disponibilité pour la formation :

Temps consacré à l’apprentissage

Périodes, horaires, journées pour la formation